

REPUBLIQUE FRANCAISE

Département de l'Yonne

Nombre de membres

En exercice : 15

Présents : 14

Votants : 15

Date de convocation :
29 novembre 2022

Date d'affichage :
29 novembre 2022

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE VILLEFARGEAU**

Séance du 06 décembre 2022

L'An deux mille vingt-deux, le six décembre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Monsieur Pascal BARBERET, Maire.

Présents : Pascal BARBERET, Christine SIGONNEAU, Élisabeth NOYEMIAN, Jean-Louis MANGIN, Gérard NIMSGERN, Serge SAUVAGERE, Jean-Pierre SINDONINO, Séverine TROMPARENT, Céline PARIS, Céline PORTOLES, Florence CAPITAIN, Clémence HARNIST, Romain BELIGAT, Justin SAFFROY

Absents excusés : Dominique MOREL (pouvoir à Élisabeth NOYEMIAN),

Secrétaire de séance : Élisabeth NOYEMIAN

**DEMANDE DE PARTICIPATION FINANCIERE DE L'ECOLE PRIVEE SAINTE THERESE POUR L'ACCUEIL
D'ELEVES RESIDANT SUR LA COMMUNE**
Délibération n° 2022-64

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la demande de participation au titre des forfaits communaux reçu le 14 septembre 2022 du groupe scolaire Saint Joseph d'Auxerre pour 4 élèves qui résident sur la commune et qui sont scolarisés à l'école privée Sainte Thérèse.

Considérant que la commune est en mesure d'accueillir ces élèves dans les meilleures conditions, avec des services communaux de garderie et restauration scolaire

Après avoir délibéré, le CONSEIL MUNICIPAL,

- **REFUSE** à l'unanimité de verser une participation financière.

Fait et décidé les jour, mois et an que dessus.

Ont signé tous les membres présents.

Le Maire,



Pascal BARBERET